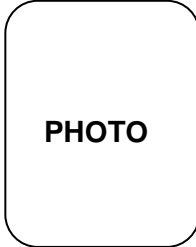




INSCRIPTION ANNUELLE 2016 / 2017
Accueils de loisirs et activités périscolaires ÉLÉMENTAIRES
École élémentaire fréquentée :



L'enfant

Garçon

Fille

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Père, tuteur (...)

Mère, tutrice (...)

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

@ courriel :

@ courriel :

☎ domicile :

☎ domicile :

☎ portable :

☎ portable :

Profession :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

Horaires du lieu de travail :

Horaires du lieu de travail :

☎ professionnel :

☎ professionnel :

Situation familiale (entourez votre réponse)

Marié – PACS – Union maritale – Divorcé – Séparé – Mère seule – Père seul – Autre...

En cas de séparation, qui exerce l'autorité parentale ?

Merci de joindre une photocopie du jugement spécifiant les modalités exactes de garde de l'enfant.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant (âgées de plus de 16 ans)

Merci d'inscrire leur nom, prénom, adresse complète et N° de téléphone

▪ ☎

▪ ☎

▪ ☎

▪ ☎

▪ ☎

▪ ☎

▪ ☎

Hospitalisation

En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital approprié. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

N° de Sécurité Sociale du responsable :

.....

Adresse du centre de Sécurité Sociale :

.....

Mutuelle :

.....

Règlement intérieur et autorisations

Cocher les cases en cas d'accord

L'inscription de votre enfant implique que vous avez lu et approuvé le règlement intérieur des accueils de loisirs et des activités péri et extra scolaires. Ce règlement est téléchargeable et consultable sur le site de la ville (www.vanves.fr). Il peut également vous être remis par le Service Éducation ou par l'accueil de loisirs.

J'autorise mon enfant à sortir seul.

J'autorise le directeur de l'ALSH (ou son représentant) à faire pratiquer les interventions médicales nécessaires à l'état de santé de mon enfant.

J'autorise l'accueil de loisirs à photographier/ filmer mon enfant lors des activités ou sorties et à les utiliser sur les supports de communication de l'accueil

J'autorise la diffusion de ces photos ou films en dehors de l'accueil de loisirs soit le site de la ville, soit sur le journal de la ville.

J'autorise la ville de Vanves à m'envoyer des informations par sms et/ou courriel.

Je certifie exact les renseignements portés sur la présente fiche.

Aucun enfant ne pourra être accueilli dans les structures de loisirs de la ville sans cette fiche dûment remplie ainsi que les feuilles de réservations des mercredis et des vacances scolaires.

Fait à

Le

Signature des parents

**A REMETTRE IMPERATIVEMENT
au service Education**